



Direction  
Départementale  
de l'Équipement

Service Eau  
et Environnement

# ZONES INONDABLES

## *Confluence Rhône-Gardon-Briançon*

*Communes de  
Aramon-Beaucaire-Comps-Meynes-Montfrin-Théziers-Vallabrègues*

## P. P. R. Plan de Prévention des Risques

Dossier d'approbation

Vu pour être annexé à  
mon arrêté de ce jour  
Nîmes, le **28 DEC. 2001**

Note de présentation

Le Préfet  
Pour le Préfet,  
et par délégation,  
L'Attaché Principal, Chef de Bureau

Pierre PUECH

Elaboration
Procédure

12 Août 1994	17/10/94 au 04/11/94	27/03 et 21/07/1995	<b>28 DEC. 2001</b>
Consultation des services	Enquête publique	Consultation des conseils municipaux	Approbation

---

# SOMMAIRE

---

	Pages
PREAMBULE	3
ZONE INONDABLE	
<input type="checkbox"/> Généralités	4
<input type="checkbox"/> Le site	4
<input type="checkbox"/> Vocation et occupation des espaces	7
<input type="checkbox"/> Connaissance du risque	7
RISQUE D'INONDATION ET REGLES D'URBANISME	
<input type="checkbox"/> Généralités sur les Plans de Prévention des Risques	11
<input type="checkbox"/> Périmètre et dispositions d'urbanisme	12
<input type="checkbox"/> Répartition des surfaces	17
<input type="checkbox"/> La procédure	18
DONNEES DE REFERENCE	19

---

## PREAMBULE

---

La répétition et le caractère dramatique des événements qui ont frappé le Département du Gard ces derniers mois ont souligné la nécessité de mieux prendre en compte le risque d'inondation.

Les différents acteurs du développement et de l'aménagement du territoire, et plus particulièrement **l'Etat et les communes ont des responsabilités en matière de prévention des risques naturels.**

Dès lors que le risque est connu, ils ont l'obligation d'informer et de prendre les dispositions nécessaires pour contrôler l'évolution des zones concernées, notamment dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme et lors de l'instruction des demandes d'utilisation ou d'occupation des sols.

**Le risque étant identifié aujourd'hui dans la plaine du Rhône et du Gardon, la procédure qui fait l'objet du présent dossier, est destinée à arrêter les conditions d'occupation et d'utilisation de l'espace dans les zones soumises à risque d'inondation.**

Au nord des limites communales de Montfrin et Meynes, la vallée du Gardon, de même que les sections amont et aval du Rhône seront traitées ultérieurement, dans le cadre d'une procédure semblable à celle engagée ici.

---

# ZONE D'INONDATION DE LA CONFLUENCE RHONE-GARDON-BRIANCON

---

## □ GENERALITES

Le périmètre d'étude porte sur la vaste plaine alluviale du Rhône au sud d'Avignon, délimitée par les reliefs des Costières (de Meynes à Beaucaire), l'extrémité sud des plateaux de Valliguières (de Montfrin à Aramon) et par la Montagnette (de Tarascon à Boulbon).

Traversée en rive droite par le Gardon et le Briançon qui se jettent dans le fleuve au droit de Comps, cette plaine est soumise à des contraintes hydrauliques multiples liées aux crues de ces trois cours d'eau.

Du point de vue météorologique, les bassins versants du Gardon, du Briançon ou de la basse vallée du Rhône sont affectés régulièrement par des pluies à caractère diluvien qui sont observées aussi sur différentes parties du littoral méditerranéen et de son arrière pays. L'occurrence de ces épisodes est particulièrement fréquente dans la saison intermédiaire d'automne.

Ce phénomène qui résulte d'un contraste de températures aux latitudes tempérées avec l'arrivée de masses d'air plus frais, s'apparente à la mousson d'autres régions du globe. Il se caractérise par des vents violents, voire de force exceptionnelle, de nombreux impacts d'éclairs, des formations nuageuses fortement pluviogènes et enfin, des précipitations parfois extrêmes à l'origine de crues soudaines et violentes.

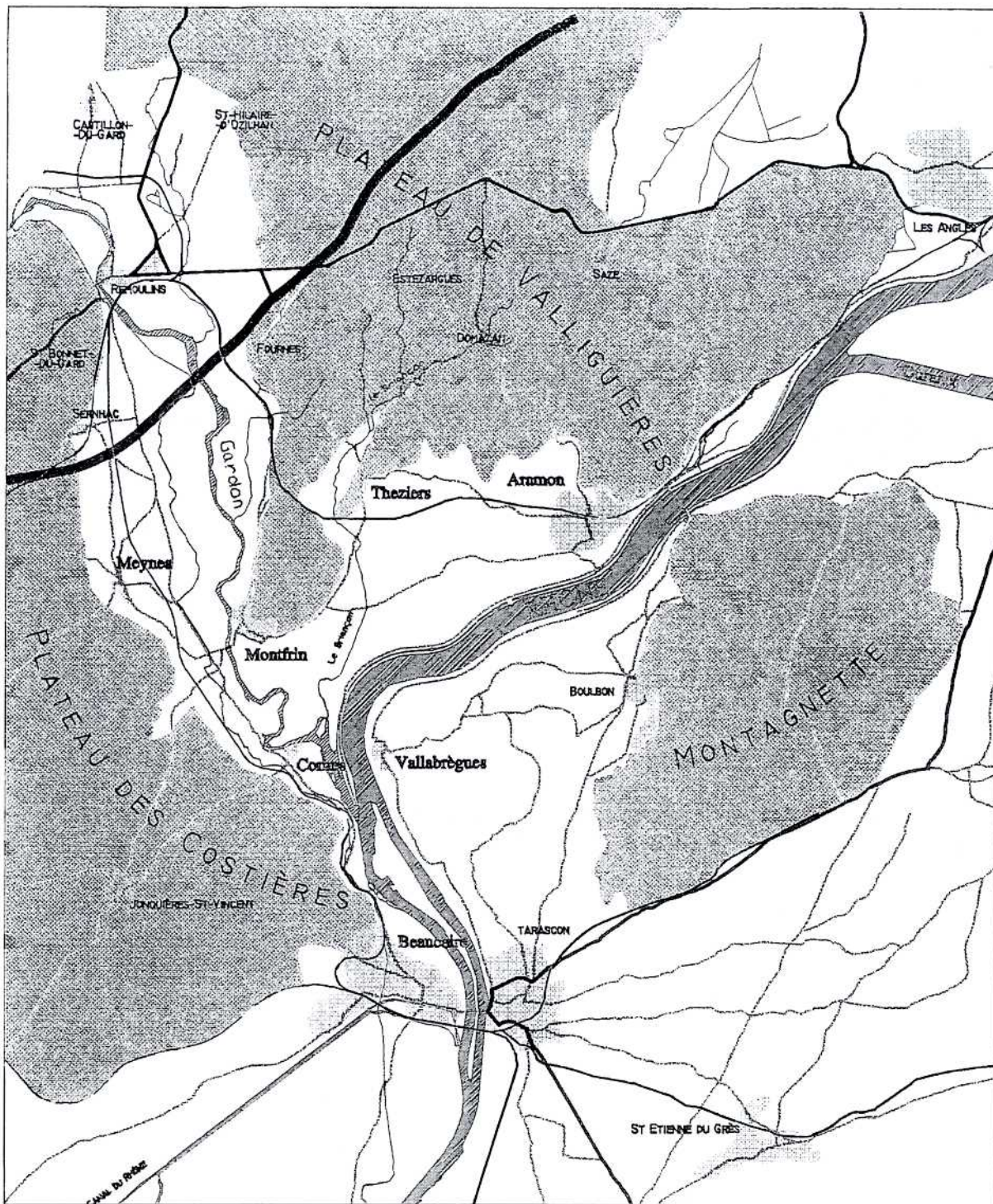
Sept communes situées dans la zone de confluence de ces trois cours d'eau, sont directement concernées : **Meynes** (crues du Gardon), **Aramon**, **Montfrin**, **Comps**, **Théziers**, **Vallabrègues** (crues du Rhône, du Gardon ou du Briançon) et **Beaucaire** (crues du Rhône).

## □ LE SITE

Le territoire étudié, concerné par le risque d'inondation comprend 3 unités topographiques ou paysagères.

### ☞ La basse vallée du gardon

Le Gardon présente un bassin versant de près de 2000 km<sup>2</sup>. Le "temps de réponse" d'un tel bassin est très élevé mais, du fait de sa situation dans une zone géographique soumise à des pluies de type cévenoles d'une très forte intensité, il peut générer des crues importantes et brutales. Ces crues se traduisent par une forte vitesse de courant et une élévation rapide et importante du niveau d'eau.



---

## Plaine du Rhône

### Confluence Rhône / Gardon / Briançon

---

